

# Le principe de spécialisation et ses conséquences sur la structuration de l'offre de formation régionale

---

- 1<sup>er</sup> temps : quel sens donner à la spécialisation dans la perspective d'une offre de formation ?
  - 2<sup>ème</sup> temps : quels scénarii peut-on envisager dans la structuration de l'offre de formation du PRES ?
-

# Quels sens donner à la spécialisation dans la perspective d'une offre de formation ? (1)

---

- Au sens commun du terme se spécialiser signifie se concentrer sur une activité que l'on sait faire
  - Dans le domaine de la formation la spécialisation peut alors se faire :
    - par type de public (filières sélectives ou non),
    - par université (université mono-disciplinaire ou pluridisciplinaire),
    - par diplôme ( avec des spécialités plus pointues en sciences exactes qu'en sciences humaines),
    - par niveau de diplôme (collèges avec uniquement des licences, universités délivrant aussi des masters et doctorats)
    - par territoire (par bassin de formation et d'emploi avec ses spécificités, ou au niveau régional avec une sélection des publics et des niveaux de diplômes par exemple)
    - par fonction (certains établissements d'enseignement supérieur et leur personnel étant beaucoup plus centrés sur l'insertion et la formation et d'autres sur la recherche, cette distinction a un lien évident avec la distinction par type de public)
-

## Quels sens donner à la spécialisation dans la perspective d'une offre de formation ? (2)

---

- ❑ La spécialisation peut prendre différentes formes chez les économistes et les enjeux sont alors totalement différents
  - ❑ La spécialisation peut être absolue ou relative. Les universités ne formeront que les publics qui n'auraient pas été inscrits dans les filières sélectives, certaines universités ne feront que des licences, d'autres encore seront spécialisées dans un diplôme qu'elles seront les seules à délivrer
  - ❑ Les choix en matière d'offre de formation au niveau du PRES vont alors se faire en fonction des avantages dont on dispose et qui peuvent être renforcés ou diminuer par l'état.
-

# Quels sens donner à la spécialisation dans la perspective d'une offre de formation ? (3)

---

- Le principe de spécialisation est donc un principe d'efficacité budgétaire mais pas seulement puisque l'université a à juste titre le monopole de la délivrance des diplômes LMD. De plus il renvoie parfois à la nécessité de défendre des emplois qui existent. Ce qui pose la difficile question de la convergence entre la défense des salariés et celle de la mission de service public.
  - L'université publique souffre du principe de spécialisation par public et cet élément doit être le préalable à toute constitution d'un PRES avec d'autres partenaires notamment en raison des moyens beaucoup plus élevés attribués aux formations sélectives
  - Il y a à l'intérieur des universités publiques des différences d'avantage (ancienneté et image, économie d'agglomération) que l'état ne cherche pas forcément à compenser par le plan Campus ou par d'autres décisions et sur lesquelles le PRES aura à se prononcer.
-

# Quels sens donner à la spécialisation dans la perspective d'une offre de formation ? (3)

---

- On peut aussi imaginer une offre de formation qui mette l'accent sur la nécessité de se différencier. Il faut alors tenir compte avant tout des besoins des populations et de leurs aspirations et pas seulement rester dans une logique d'affectation des moyens
  - Les principales questions que posent la structuration de l'offre de formation peuvent être résumées comme suit :
    - Faut-il spécialiser les territoires et par conséquent les universités ? C'est toute la question de la concentration de certaines formations et de la création de collèges souvent évoqués par de nombreuses études économiques sur l'économie de l'éducation
    - Faut-il centraliser ou décentraliser les pouvoirs de régulation de l'offre de formation ? C'est toute la question de la gouvernance.
    - Faut-il absolument respecter le principe d'équité cher à l'exercice de la mission de service public en particulier face à une spécialisation des publics qui existe de fait ?
-

## Quels scénarii peut-on envisager dans la structuration de l'offre de formation du PRES ? (1)

---

- ❑ Le premier scénario est celui de la spécialisation absolue, c'est pour moi et les aménageurs le scénario catastrophe
  - ❑ Ce scénario est celui de la compétition entre les 6 universités publiques. Le leitmotiv est de vouloir concurrencer les grandes écoles en jouant à tout prix le jeu de l'excellence
  - ❑ C'est celui des archipels avec un abandon de l'idée d'équité sociale et spatiale
  - ❑ C'est bien celui de la logique des idex et du plan campus qui renforce la logique d'une spécialisation sur la base des moyens et de la visibilité contre toute logique territoriale de besoin
  - ❑ C'est celui de la visibilité à l'échelle internationale (de Shanghai notamment), mais qui est visible à l'échelle internationale ? A ce petit jeu il y a toujours un plus gros que soi et on entre dans une relation de pouvoir centre-périphérie
-

## Quels scénarii peut-on envisager dans la structuration de l'offre de formation du PRES ? (2)

---

- ❑ Le second scénario extrême est celui du localisme
  - ❑ C'est celui du refus de la coopération et du repli identitaire pour défendre son université à tout prix
  - ❑ Il y a non pas quelques archipels de formation mais une multitude d'archipels de sorte que l'on nie absolument les besoins de la population et les besoins d'un minimum d'efficacité
  - ❑ Sur le plan gouvernance c'est le scénario de l'anarchie
-

## Quels scénarii peut-on envisager dans la structuration de l'offre de formation du PRES ? (3)

---

- ❑ Le troisième scénario est celui du local différencié, c'est à notre sens le scénario idéal
  - ❑ C'est celui de la coopération dans la construction d'une offre de formation
  - ❑ C'est celui de la spécialisation relative ou de la spécification
  - ❑ La vraie question est celle de la logique qui va sous-tendre le maillage des universités mais c'est aussi celle de la gouvernance
  - ❑ Dans l'hypothèse d'un scénario néojacobin c'est l'état qui va décider sur la base d'une logique de l'excellence (plan campus, index) et des évaluations de l'AERES de ce qui est efficace ou ce qui ne l'est pas.
  - ❑ Dans l'hypothèse d'un scénario néo-girondin nous avons à décider sur quelles bases doit se faire la spécialisation en tenant compte des besoins de la population et des logiques d'acteurs présents sur chaque territoire
  - ❑ Nous devons avoir en tête le respect de l'équité sociale et spatiale qui est plus présente dans une stratégie de spécification que de spécialisation
-

## Quels scénarii peut-on envisager dans la structuration de l'offre de formation régionale ? (4)

---

- ❑ L'échelle de coopération doit être à deux niveaux : au niveau de chaque bassin d'emploi, au niveau régional
  - ❑ La logique de construction sur la base de stratégies territoriales doit l'emporter sur une logique d'affectation décidée au niveau régional en particulier mais surtout par l'état
  - ❑ Il faudra de toute façon réduire encore une fois l'asymétrie d'information qui consiste à nous mettre en concurrence pour suivre le modèle de la filière grandes écoles qui est surdotée
  - ❑ Si nous devons nous différencier c'est bien par rapport à une spécialisation vis-à-vis d'un public qui n'est pas sélectionné et montrer que nous sommes capables de poursuivre deux objectifs qui paraissent pourtant antinomiques : l'excellence et l'équité sociale et spatiale.
  - ❑ N'oublions pas non plus les enjeux écologiques de telle ou telle structuration de l'offre de formation
-